

### *Dette gouvernementale*

nous on a entendu pendant 12 ans, et que j'ai continué d'entendre à la Chambre depuis déjà plus de deux ans.

Je replace cette préoccupation dans le cadre d'une différence entre un député de l'opposition qui peut demander toujours davantage sans avoir à se préoccuper comment payer, et un député du côté du gouvernement qui doit choisir ses priorités et attribuer et réattribuer les fonds publics. Je reproche à mes collègues créditistes l'exploitation de la crédibilité des gens par la répétition de vieilles rengaines, mais pour être plus positif, j'aimerais plutôt les inviter à aller plus au fond dans la recherche des solutions. Pour moi, il s'agit, pour mes collègues d'en face, d'un problème de marketing, et ce qu'ils devraient comprendre, c'est que l'endroit où c'est le plus difficile de comprendre, c'est quand même la Chambre des communes, parce que, premièrement, la plupart des gens n'achètent rien faute de moyens, et, deuxièmement, parce que ceux qui seraient normalement acheteurs ont des demandes qui sont tout autres, parce que le mandat qu'ils ont est tout autre et très différent. Cependant, quand je constate que le gouvernement fédéral avait un déficit de l'ordre de 4 milliards de dollars l'an passé, la seule province de Québec un déficit de plus d'un milliard de dollars, et que ma propre petite ville de 7,000 de population avec un budget de \$1,700,000, risque de voir un déficit de près de \$100,000 par an par les années qui courent, je suis donc d'accord pour qu'on s'arrête à réfléchir, et qu'on trouve les moyens de remédier à une situation qui pourrait devenir catastrophique. Mais si cette discussion n'est qu'une querelle de mots, il y aura deux causes à la catastrophe au lieu d'une. Je pense qu'on peut revenir à la proposition de notre collègue, le député de Kamouraska (M. Dionne), qui nous disait: Regardons chacun nos budgets personnels, il y a certainement une façon de pouvoir faire face à l'endettement d'une façon très efficace, c'est de choisir de ne pas s'endetter. Cela donne l'avantage de n'avoir pas à payer d'intérêt que l'on juge exorbitant.

● (2130)

Sur une pareille galère, il faudrait nous convaincre que nos électeurs respectifs doivent être engagés et mobilisés, car c'est de là que viendra la seule solution possible. Tout est en fonction de la capacité de payer des contribuables canadiens, et de leur liberté de pouvoir choisir dans la mesure où ils sont capables. Cela devient donc une question de conscience et de connaissances, donc une question de priorités et de choix personnel. En conséquence, ce qu'il faut protéger et rendre possible, c'est la capacité de choix du citoyen par une information appropriée, par des mécanismes de participation, et en fin de compte par une participation réelle au processus de décision. Le rôle qui appartient au gouvernement, c'est donc celui de respecter son mandat, et le rôle de l'opposition, c'est peut-être d'interroger le gouvernement sur la fidélité à son mandat, et non de tenter de faire dire à la population ce qu'elle n'a pas voulu dire ou qu'un petit groupe voudrait entendre dire.

Je tiens cependant à dire que la question du Crédit social a sa raison d'être, et que tous ensemble nous devons tenter de préciser la solution possible. En effet, qu'on s'interroge ensemble sur la situation financière, c'est utile, et c'est même devenu absolument nécessaire, et je dirais même que l'action de l'opposition aujourd'hui risque d'être utile à condition cependant que cette solution soit intelligible et intelligente, et la

[M. Tessier.]

motion telle que présentée me laisse perplexe. Une chose est certaine: l'accroissement phénoménal de l'endettement du gouvernement fédéral, des provinces, des municipalités, des commissions scolaires, voire même d'une bonne partie des contribuables, doit connaître une fin parce qu'un jour, et il vient ce jour, il faudra payer, et pour payer, il faudra en être capable.

A mon avis dans les projets, même les plus louables et les plus magnanimes, pareil problème doit être solutionné à la base, et le gouvernement doit faire en sorte que ces restrictions et les demandes raisonnables soient acceptées par la grande majorité, c'est-à-dire par la population.

Il n'y a pas de formule magique. Si on obtient des biens et des services, il faudra les payer. Et l'accusation qu'on peut faire à notre libéralisme c'est d'être allé trop loin, c'est d'avoir habitué les gens à demander et à recevoir toujours davantage. La règle était de demander toujours davantage et les bons gouvernements étaient ceux qui donnaient davantage. Aujourd'hui le bon gouvernement c'est celui qui est le plus raisonnable et qui fera raisonner davantage. Pourquoi? Parce que dans le cas contraire tous deviendront esclaves de leurs désirs, parce que les moyens excéderont la capacité de payer. Et c'est ainsi que les plus riches deviennent toujours plus riches, et les pauvres qui ne savent pas demander, mais ne savent qu'attendre, deviennent plus pauvres par rapport aux plus riches.

Cet effort de raison et de compréhension, je crois que tous les Canadiens en sont capables, parce que se protéger c'est aussi protéger les autres. Monsieur le président, j'aimerais parler un instant de la taxation au niveau municipal. Nous nous entendons sans doute pour dire que c'est une catastrophe, mais je voudrais qu'on note bien que l'endettement au niveau municipal n'est pas une prérogative ni une initiative du gouvernement fédéral. Il reste que le problème de la taxation au niveau municipal est dans un état tel qu'il nous faut absolument trouver une solution, et je pense que cette initiative appartient d'abord au gouvernement provincial, et non pas simplement invoquer une formule de budget équilibré.

Le problème fondamental, au niveau des municipalités, pour l'avoir vécu moi-même à titre de maire, est le suivant: les municipalités sont trop dépendantes des sommes d'argent qui restent extérieures à leur volonté. Je donnerai l'exemple du budget de ma propre municipalité, budget que j'ai eu moi-même à administrer, qui est de l'ordre de 1 million 700 mille dollars, où les taxes étaient de 726,000 dollars, où il y avait des compensations pour 56,000 dollars, des échanges de services pour 280,000 dollars, des revenus locaux pour 40,000 dollars, mais aussi des revenus qui provenaient de l'extérieur, revenus comme la taxe de vente pour 494,000 dollars et des subventions pour 106,000 dollars. Alors, on constate avec moi que, sur un budget d'un million 700 mille dollars, nous avions un montant de 601,000 dollars qui venait d'une source extérieure à la municipalité, et cela, dans la plupart des cas, constitue des revenus qui varient d'une année à l'autre, donc sur lesquels on ne peut définitivement pas compter.

Le problème c'est qu'on habitue les gens à recevoir et les gens ont finalement l'impression que tout leur est dû. Mais, d'autre part, on crée une dépendance qui varie d'une année à l'autre. En plus, au niveau de la comptabilité, et par là j'entends la seule tenue des livres, les citoyens ne peuvent pas se retrouver d'une année à l'autre, et c'est là que les citoyens commencent à douter de leur administration.